

<p><i>G.L.C.T. pour l'Exploitation du Téléphérique du Salève</i></p> <p>G.L.C.T. POUR L'EXPLOITATION DU TELEPHERIQUE DU SALEVE Rapport d'activités</p>	
<p>Année 2011</p>	 <p>Rapport d'activités 2011</p>

<p>❶ Le G.L.C.T. : quelques rappels</p> <p>→ Le Groupement Local de Coopération Transfrontalière (G.L.C.T.) pour l'Exploitation du Téléphérique du Salève a été créé par arrêté préfectoral le 15 mars 2006.</p> <p>→ Cette organisation a permis d'instaurer un nouveau cadre juridique plus propice à la coopération transfrontalière nécessaire à la gestion du Téléphérique du Salève.</p> <p>→ Composition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La République et Canton de Genève • La Commune de Monnetier-Mornex • Annemasse Agglo <p>→ A l'issue d'un montage juridique complexe, prévoyant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'abandon par l'Etat de Genève de sa créance de 3 millions de CHF vis-à-vis de la Société suisse du Téléphérique du Salève • La cession à l'euro symbolique de l'équipement et des terrains correspondants par la Ville d'Annemasse • La liquidation des Sociétés française et suisse du Téléphérique du Salève <p>Le G.L.C.T. est devenu propriétaire de l'ensemble de l'équipement.</p>	
--	---

❶ Le G.L.C.T. : quelques rappels (suite)

→ Il a pour objet l'exploitation du service des remontées mécaniques du Téléphérique du Salève.

→ Fonctionnement :

- Un Président : M. Maurice Giacomini
- Un Vice-Président : M. Pierre-François Unger
- Une Assemblée composée de 14 membres qui se réunit environ 5 fois par an
- Un Bureau

→ Financement du G.L.C.T. par une **contribution des membres de 375 000 € par an** :

- Etat de Genève : 187 500 € (50 %)
- Monnetier-Mornex : 4 875 € (1,3 %)
- Annemasse Agglo : 182 625 € (48,7 %)

→ Suivi administratif et technique par les **services d'Annemasse Agglo** (convention entre les deux structures)



❷ L'Exploitation du Téléphérique du Salève

→ Le G.L.C.T. a confié l'exploitation du Téléphérique du Salève à la **Société d'Exploitation du Téléphérique du Salève** (capitalisée par Veolia Transdev) par une **délégation de service public** pour les années 2008 à 2012.

→ Principales caractéristiques de la DSP :

- Affermage aux risques et périls du délégataire
- Durée de 5 ans
- Missions :
 - * Gérer techniquement, administrativement, financièrement et commercialement les installations du Téléphérique du Salève aux meilleures conditions de sécurité et de commodités
 - * Assurer la surveillance et l'entretien de l'aire de jeux mise à disposition
 - * Promouvoir et développer l'équipement, notamment par le biais de l'organisation d'animations et de manifestations
 - * Assurer l'entretien, la maintenance et le nettoyage des biens mis à disposition par le G.L.C.T. ainsi que les investissements accessoires qu'il aura réalisés
 - * Prendre en charge tous les contrôles des installations rendus obligatoires par la réglementation



② L'Exploitation du Téléphérique du Salève (suite)

- Possibilité pour le délégataire de faire fonctionner le Téléphérique en dehors des heures d'ouverture, avec l'accord du G.L.C.T.
 - * recettes en résultant sont conservées par le délégataire
- Redevance d'affermage versée par le délégataire au G.L.C.T.
- Investissements pris en charge par le G.L.C.T. (sauf quelques investissements accessoires par ex. logiciels...)

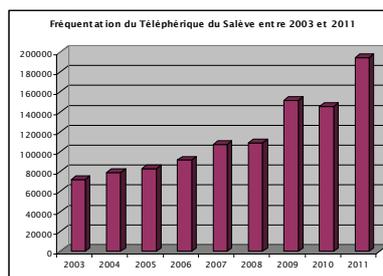


② L'Exploitation du Téléphérique du Salève (suite)

→ Depuis 2008, la fréquentation du Téléphérique a fortement augmenté :

- 2007 : 107 059 voyageurs
- 2008 : 108 770 voyageurs
- 2009 : 151 690 voyageurs
- 2010 : 145 109 voyageurs
- 2011 : 194 218 voyageurs

> avec les ouvertures nocturnes :
200 621 voyageurs en 2011



→ Soit une **hausse de 78 %** de la fréquentation entre 2008 et 2011 qui s'explique par des conditions météorologiques favorables, la stratégie marketing et communication ainsi que les partenariats mis en œuvre par la Société d'Exploitation et la réouverture du restaurant en 2009.



② L'Exploitation du Téléphérique du Salève (suite)

→ Cette hausse de la fréquentation:
A impacté les recettes du délégataire (redevances entrées) :

	Redevances entrées prévisionnelles du délégataire	Redevances entrées réelles du délégataire
2008	408 728 €	416 350 €
2009	428 562 €	580 693 €
2010	438 408 €	589 629 €

→ Mais également ses dépenses :

	Dépenses prévisionnelles du délégataire	Dépenses réelles du délégataire
2008	680 360 €	647 954 €
2009	700 735 €	698 493 €
2010	617 699 €	961 372 €

Différentiel en 2010 qui s'explique par le décalage des travaux mais aussi par l'augmentation des dépenses de personnel suite au développement de l'activité nocturne.



② L'Exploitation du Téléphérique du Salève (suite)

→ Ainsi que le montant de la compensation financière versée par le G.L.C.T. au délégataire :

	Compensation financière prévisionnelle	Compensation financière réelle
2008	307 441 €	310 523 €
2009	309 056 €	266 504 €
2010	211 803 €	202 207 €

→ Depuis 2008, la Société d'Exploitation du Téléphérique du Salève est devenue un acteur clé du Salève (partenariats avec Annemasse Les Voirons Tourisme, Office de Tourisme de Genève, Maison du Salève...).

→ Le plan d'action marketing et communication a eu un véritable impact sur l'image du Téléphérique (communication Gîtes de France, Easyjet...).



③ Le restaurant du Téléphérique du Salève

→ Après plusieurs années de fermeture, le G.L.C.T. pour l'Exploitation du Téléphérique du Salève a confié la gestion du restaurant à la **Société Horizon** par voie de concession domaniale pour les années 2009 à 2012.

→ En 2008 et 2009, le G.L.C.T. a réalisé des travaux conséquents afin de permettre au nouvel exploitant du restaurant de travailler dans les meilleures conditions et de proposer une cuisine de qualité

- Environ 150 000 € d'investissements



③ Le restaurant du Téléphérique du Salève (suite)

→ Plusieurs types de restauration :

- Le restaurant Horizon propose une offre gastronomique essentiellement pendant la saison touristique
- Le chalet propose une petite restauration quasiment toute l'année (ouverture en fonction des conditions météorologiques)
- Organisation de séminaires, mariages, banquets à la demande ... dans la salle réservée aux séminaires ou sous un chapiteau installé sur l'esplanade à proximité du restaurant

→ Partenariats avec la Société d'Exploitation du Téléphérique du Salève.

- Par ex. : organisation d'ouvertures nocturnes les jeudis, vendredis et samedis ⇒ 6 500 voyages en 2011



④ L'année 2011: quelques réalisations

→ Remplacement de l'aire de jeu pour enfants :

- Pour des raisons de sécurité, les jeux, installés en 1984, ont été remplacés par de nouveaux équipements en bois et acier qui s'intègrent parfaitement au site
- Investissement de 62 900 € (don de la Loterie Romande de 60 000 €)



④ L'année 2011: quelques réalisations (suite)

→ Implantation, mise en service et exploitation de réseaux de télécommunications sur la gare d'arrivée du Téléphérique du Salève :

- Le G.L.C.T. est propriétaire de locaux et de surfaces extérieures situés au sommet de la gare d'arrivée du Téléphérique du Salève. Ces emplacements étaient auparavant loués par l'occupant à la Société SWISSCOM.
- Le G.L.C.T. a décidé de « remettre à plat » les conditions d'occupation de ces locaux et surfaces.
- En 2011, organisation d'une consultation ⇒ Concession domaniale pour l'implantation, la mise en service et l'exploitation de réseaux de télécommunications sur la gare d'arrivée du Téléphérique du Salève pour les années 2013 à 2023
- Un candidat : la **Société SWISSCOM Broadcast**
- Concession domaniale en cours de finalisation.
- Recettes attendues pour le G.L.C.T. : **120 000 € par an** (indexés à l'indice INSEE du coût de la construction) ⇒ environ 68 000 € par an actuellement

→ A permis au G.L.C.T. d'avoir une **meilleure lisibilité sur les activités organisées par l'opérateur à cet emplacement et de s'assurer une recette supplémentaire.**



⑤ Les grands chantiers 2012

→ Exploitation du Téléphérique du Salève :

- La délégation de service public pour l'exploitation du Téléphérique du Salève arrivant à échéance le 31 décembre 2012, le G.L.C.T. va prochainement lancer une procédure pour déterminer les **conditions d'exploitation du Téléphérique pour les prochaines années.**
- Le futur contrat tiendra compte des **modifications récentes des conditions d'exploitation.**

→ Gestion du restaurant du Téléphérique du Salève :

- La concession domaniale pour l'exploitation du restaurant du Téléphérique du Salève arrivera à échéance le 31 décembre 2012.
- Ce contrat prévoit que le G.L.C.T. peut **renouveler** expressément ce choix une fois pour la même durée mais également **réétudier les conditions de cette mise à disposition**, voire **intégrer le restaurant au contrat avec l'exploitant du Téléphérique.**



⑤ Les grands chantiers 2012 (suite)

→ Organisation de grands travaux :

- Le Téléphérique du Salève a été reconstruit en 1982 et remis en service en 1984 :
 - * les contrôles réglementaires sont de plus en plus fréquents et lourds
 - * certaines pièces indispensables au bon fonctionnement de l'équipement ne peuvent plus être remplacées (car ne sont plus fabriquées).
- Le G.L.C.T., sur la base d'un diagnostic effectué par un Cabinet spécialisé, a décidé de réaliser en fin d'année 2012 de gros travaux de maintenance et d'amélioration de son téléphérique :
 - * Le remplacement de l'automatisme et du moteur
 - * Le remplacement des câbles porteurs et le passage en ancrages fixes
 - * Le remplacement du câble tracteur
 - * La mise en place des culots secs sur toutes les cabines
 - * L'intégration de la fibre optique dans les câbles porteurs (sous réserve)
- Durée des travaux : environ 5 mois (réouverture du Téléphérique du Salève pour les vacances de Printemps 2013)
- Montant estimatif de ces travaux : environ 2 800 000 € HT en 2012 (hors pertes d'exploitation)



⑤ Les grands chantiers 2012 (suite)

→ Organisation de grands travaux (suite) :

- Un diagnostic « bâtiment » a été réalisé en 2011 pour les deux gares et le restaurant.
- Cet état des lieux n'a pas révélé de dysfonctionnements majeurs. Il a néanmoins mis en avant la nécessité d'envisager à moyen et long terme des travaux d'isolation, de chauffage, d'accessibilité... mais également pour rendre cet équipement plus attractif.
- Un plan pluriannuel d'investissements de ces travaux sera réalisé en 2012 pour une mise en œuvre à moyen et long terme.



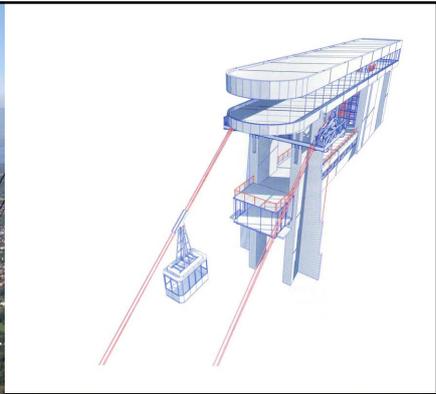
⑥ Prospective financière

→ Afin d'avoir une meilleure lisibilité sur la faisabilité économique de l'organisation des grands travaux en 2012, les services d'Annemasse Agglo ont réalisé une étude financière prospective pour les années 2011 à 2017.

→ Principales préconisations :

- Financement des travaux en 2012 par l'emprunt (2 104 000 €), par la récupération de la TVA (400 000 €) et par les fonds propres du G.L.C.T. (400 000 €).
- A partir de 2013, les recettes (estimées sur la base d'une fréquentation moyenne annuelle de 140 000 voyageurs) permettront de dégager des ressources supplémentaires qui pourront être affectées au financement d'opérations complémentaires (travaux sur les bâtiments par exemple).
- Evolution de la contribution des membres de **375 000 € par an à 400 000 €**





Rapport d'activités 2011